



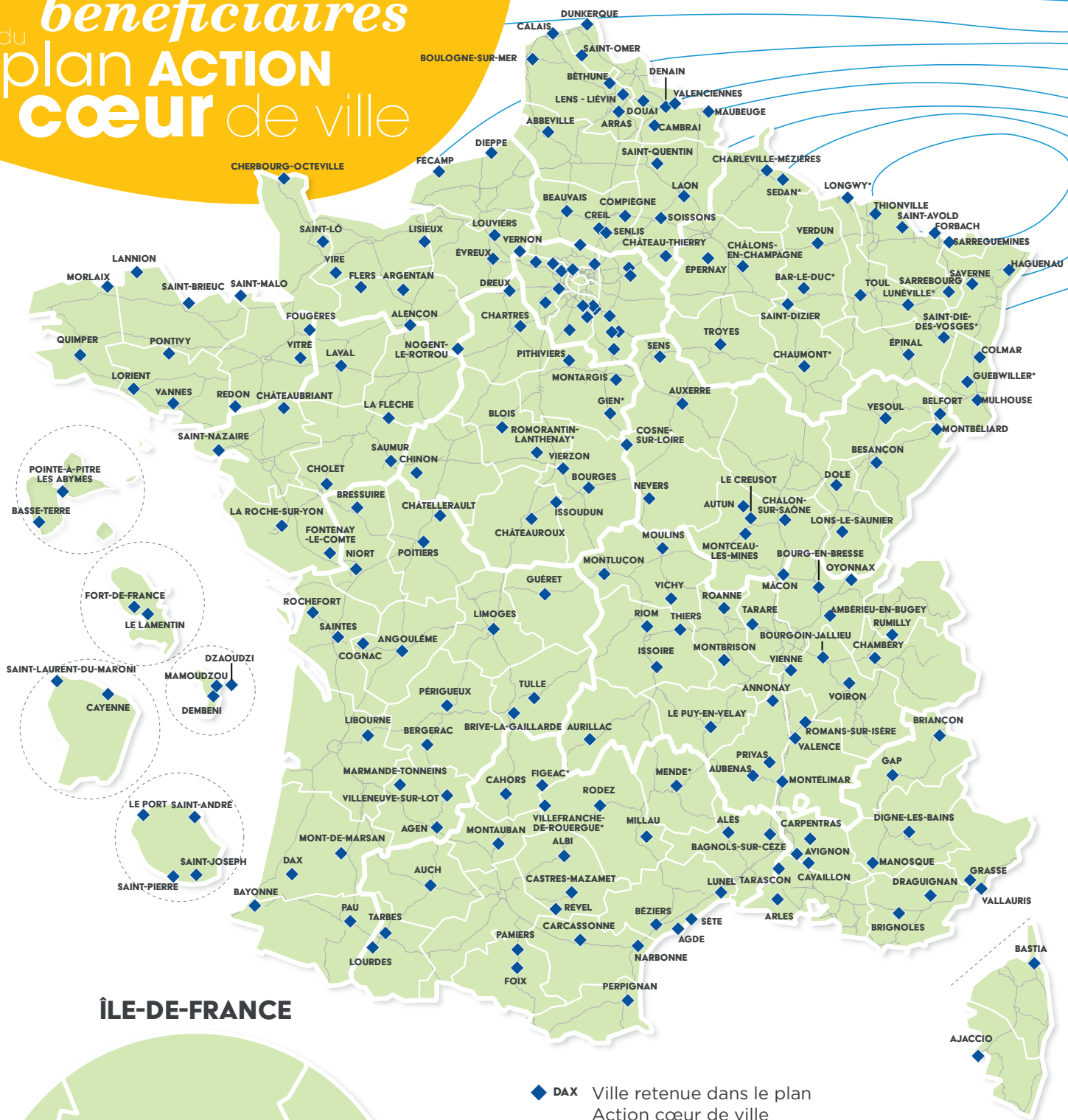
# Action Cœur de Ville

Inventons  
les territoires  
de demain

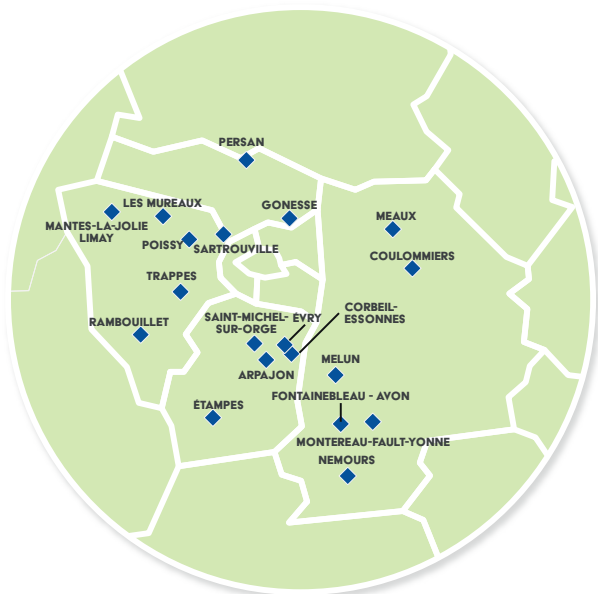
**Dossier de presse**  
27 mars 2018 | Paris



# 222 villes du plan ACTION cœur de ville



## ÎLE-DE-FRANCE



◆ DAX Ville retenue dans le plan Action cœur de ville

★ Ville retenue dans le plan au titre de la démarche « Expérimentation ville patrimoniale »

Liste complète des villes  
en téléchargement sur :  
[www.coeurdeville.gouv.fr](http://www.coeurdeville.gouv.fr)

Habitat, commerce, création d'emplois, transports et mobilité, offre éducative, culturelle et sportive, qualité des sites d'enseignement, développement des usages des outils numériques... Le plan va permettre de redonner attractivité et dynamisme aux centres de ces villes et de retrouver un meilleur équilibre.

## CALENDRIER

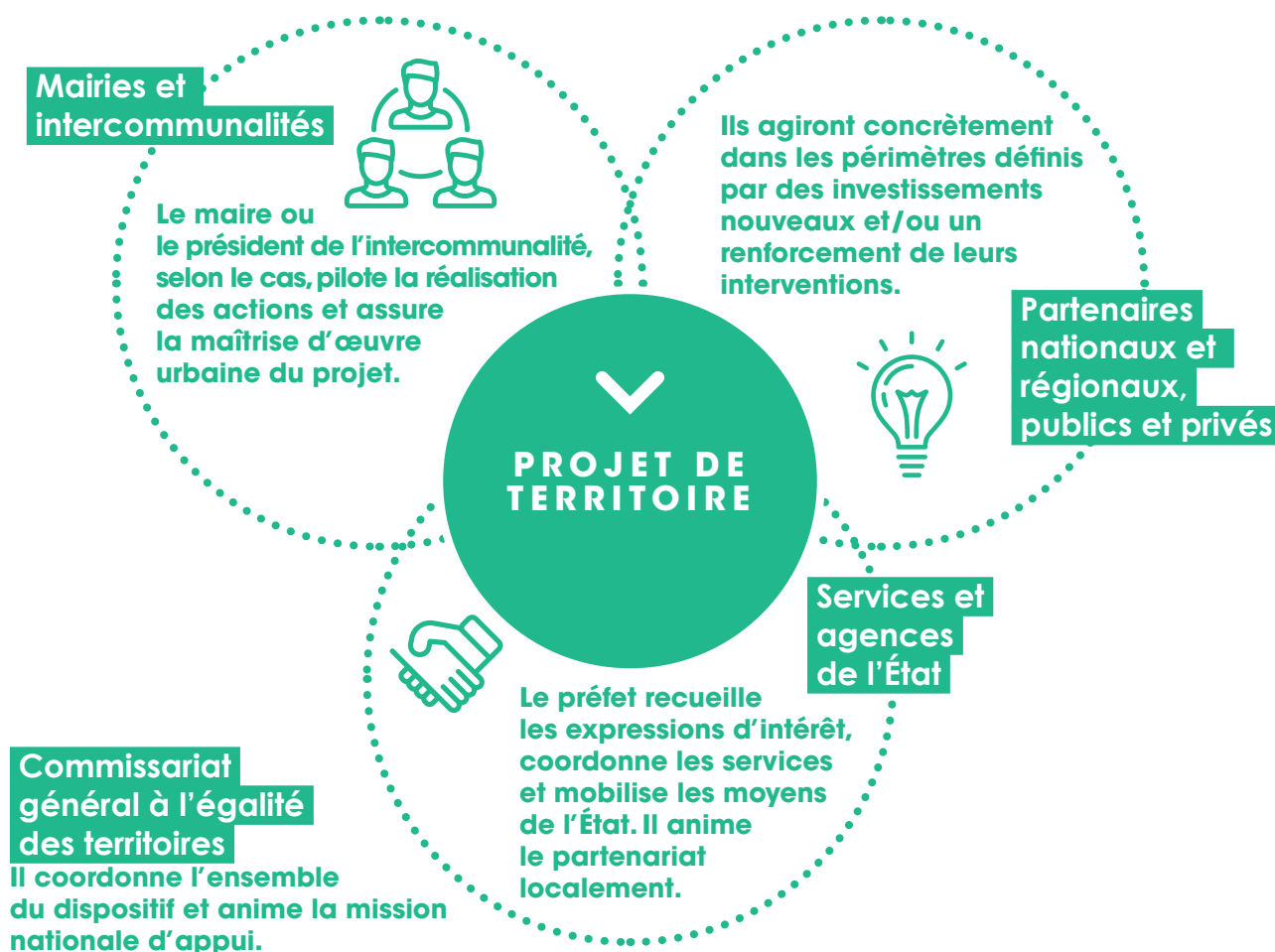
Toutes les villes du plan engagent la phase de préparation au printemps 2018.

Elles signeront ensuite une convention-cadre, puis des avenants, en fonction de la maturité de leur projet.

## UN CONTRAT AVEC TOUTES LES PARTIES PRENANTES

Toutes ces villes vont signer un contrat cadre qui engage la commune, son intercommunalité et les partenaires du plan.

Le plan est mis en œuvre avec les collectivités territoriales et fédère des acteurs publics et privés, au plan national comme au plan local.





MA COMMUNE EST RETENUE



# Le guide du maire

Quelles sont les étapes pour bénéficier du plan Action cœur de ville ?

1

## PRÉPARATION

### Réunir les acteurs et préparer la convention



1 À 6 MOIS

#### Préfiguration du comité de projet

en réunissant les élus et services de la commune et de l'EPCI, le référent pour l'État, les référents des partenaires nationaux (Anah, Caisse des Dépôts, Action logement).

#### Cartographie des autres acteurs

qui pourront participer à la réalisation de certaines parties du projet.



### Première réunion du comité de projet

#### Documents à réunir

- Trame de convention adaptée à ma commune
- Documents annexes :  
Contacts-clés, contrats et dispositifs antérieurs et/ou en vigueur avec l'État et les partenaires, éléments de diagnostic existants

Recrutement (ou identification) d'un directeur de projet dédié.

Repérage des actions prêtes à être engagées dès 2018 et signalement de celles-ci aux partenaires.

Écriture de la convention-cadre pluriannuelle.

### RECOMMANDATIONS POUR L'INITIALISATION

#### LIVRABLES

- Contacts-clés
- Contrats antérieurs
- Éléments de diagnostic existants
- Périmètres pressentis
- Trame de convention adaptée

#### MOYENS

- Structuration de la gouvernance
- Recrutement d'un directeur de projet

#### RÉSULTATS

- Engagement de participer à la démarche



### Le comité de projet valide et transmet la convention

au Comité régional d'engagement



Convention-cadre approuvée et signée

### TRAME DE FICHE ACTION

- Description des actions (objectifs, périmètre, détails des opérations, maîtrise d'ouvrage et partenaires)
- Indicateurs de suivi et d'évaluation
- Calendrier détaillé
- Engagements financiers prévisionnels

**Comité de projet**  
+ Comité régional d'engagement, le cas échéant



**Le directeur de projet met en œuvre les actions validées en comité régional.**

**Signature de conventions financières avec les financeurs et partenaires impliqués dans les actions prévues.**

**Fiches détaillant les actions nécessaires pour la durée du contrat.**



**Projet détaillé approuvé par le comité régional d'engagement**

3

**DÉPLOIEMENT des actions**



**Le comité de projet valide et transmet l'avenant au Comité régional d'engagement**

**Livrable : avenant à la convention-cadre incluant la stratégie du projet, le plan global d'opération et le plan de financement.**

**Déclinaison détaillée du projet selon les 5 axes de travail.**

**Réalisation d'un diagnostic complet et études nécessaires sur le périmètre tracé par la convention-cadre.**

**Mise en œuvre des actions prêtes pour 2018.**

**INITIALISATION de la convention**

2



**1 À 18 MOIS (MAXIMUM)**

*Si plusieurs études ont déjà été réalisées sur le centre-ville et qu'un projet global est en cours de lancement, il conviendra de l'adapter aux 5 axes, puis de passer à l'étape suivante dès que souhaité.*

### UN PROJET DÉCLINÉ SUR 5 AXES DE TRAVAIL

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Fournir l'accès aux équipements et services publics

# Plus de 5 milliards d'euros mobilisés sur cinq ans

dont 1 Md€ de la Caisse des dépôts  
en fonds propres, 700 M€ en prêts,  
1,5 Md€ d'Action Logement  
et 1,2 Md€ de l'Anah.

## POUR QUOI FAIRE ?

- **Renforcer le pouvoir d'action des collectivités** (25 M€ de l'Anah\* pour les chefs de projet de territoire, 50 M€ de la Caisse des dépôts pour l'ingénierie)
- **Accompagner les commerçants dans la transition numérique et la mise en place de e-services de qualité**
- **Réhabiliter les logements et améliorer leur performance énergétique** (1,2 Md€ de l'Anah)
- **Simplifier les démarches et centraliser les demandes de financement des projets** grâce à l'Opération de revitalisation de territoire
- **Acquérir et réhabiliter des immeubles en centre-ville** pour loger des salariés (1,5 Md€ d'Action Logement)
- **Dispenser les commerces de demande d'autorisation** auprès de la commission départementale pour s'implanter en centre-ville
- **Développer une nouvelle offre commerciale** en centre-ville et **rééquilibrer les conditions d'implantation** avec la périphérie
- **Lancement d'un concours international** invitant les architectes, paysagistes et designers à « **Réinventer les cœurs de ville** »

\*Agence nationale de l'habitat



# Le cœur de ville de demain



EMMÉNAGEMENT  
DE NOUVELLES FAMILLES

RESTAURATION  
DU BÂTI ANCIEN

RÉNOVATION DES  
LOGEMENTS SOCIAUX  
EN CENTRE-VILLE

LOGEMENTS  
RÉNOVÉS

OUVERTURES DE  
NOUVEAUX COMMERCES

ÉPICERIE

ANIMATION COMMERCIALE

ESPACE DE TRAVAIL  
COLLABORATIF

REQUALIFICATION DE  
LA PLACE CENTRALE

ÉCOQUARTIER

RECONVERSION  
D'UN ÉDIFICE  
PATRIMONIAL

RÉNOVATION DE  
L'IMMEUBLE EN  
COPROPRIÉTÉ

COVOITURAGE

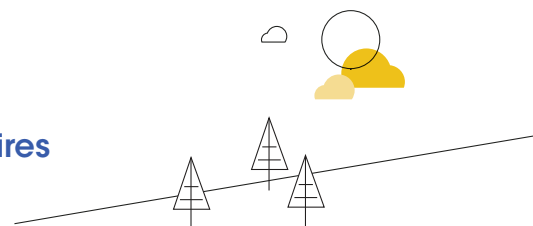
GROUPEMENT DE PRODUCTEURS  
POUR LE PROJET ALIMENTAIRE  
TERRITORIAL

Retrouvez  
toutes les informations  
sur le plan



[coeurdeville.gouv.fr](http://coeurdeville.gouv.fr)

Contact presse  
Ministère de la Cohésion des territoires  
01 44 49 85 65



[cohesion-territoires.gouv.fr](http://cohesion-territoires.gouv.fr)  
@Min\_territoires

